



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 4 septembre 2025

**Question de la Conseillère Christelle Rigual, déposée le 10 juin 2025 « Comment défendre les intérêts fondamentaux des Lausannoises et Lausannois contre les ingérences politiques étrangères ? »**

**Rappel**

« L'attaque sans précédent que livre l'administration de Donald Trump contre les droits humains les plus fondamentaux que sont les principes d'égalité et d'inclusion représente une menace inédite contre les peuples des pays d'Europe.

Un article du quotidien Dagens Nyheter, relayé notamment depuis par le Figaro, révèle qu'il y a quelques semaines, l'ambassade des Etats-Unis en Suède a demandé par voie de courrier à ce que la Ville de Stockholm mette fin à ses politiques d'égalité, diversité et inclusion (EDI). Ce type de courrier a aussi été envoyé précédemment par des ambassades américaines directement à des entreprises, les menaçant de stopper toutes relations commerciales s'ils ne renonçaient pas à leurs programmes d'égalité, de diversité, et d'inclusion.

Ces pressions, qualifiées de « bizarres » par des élues et élus suédoises et suédois qui ont refusé d'y donner suite et en ont demandé le retrait, suscitent de vives inquiétudes sur la capacité de gouvernements étrangers à tenter d'influencer, voire de censurer, des politiques publiques locales progressistes, en particulier lorsque des financements ou partenariats d'ampleur sont en jeu.

La Ville de Lausanne mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité, des politiques visant à respecter les droits fondamentaux de tous les habitants et habitantes de la Ville de Lausanne, quelles que soient leurs appartenances ou croyance. Elle pourrait néanmoins être exposée, à terme, à des pressions similaires, notamment si elle entretient des collaborations ou partenariats avec des institutions américaines ou reçoit des fonds conditionnés par des critères politiques extérieurs.

En parallèle, dans le cadre de la crise des droits de douanes amorcés par Donald Trump, le Conseil Fédéral vient d'approuver un projet de mandat de négociation économique et commercial avec les Etats-Unis. Ce projet vise à renforcer les relations économiques bilatérales de la Suisse avec ce pays, tout en explorant des solutions concernant les droits de douanes visant la Suisse. S'il est posé comme base que les cadres internationaux et légaux en vigueur doivent être respectés dans le cadre de ces négociations, les possibles concessions requises ne sont pas explicitées à ce stade.

Dans ce contexte, la soussignée a l'honneur de poser la question suivante à la Municipalité

Quel est le degré de risque économique auquel la Ville de Lausanne est exposée face à ce type menace d'ingérence étrangère, et comment la Municipalité entend-elle préserver les droits fondamentaux des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne contre ce type de chantages afin de préserver les droits si durement acquis et si centralement fondamentaux que sont l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte active contre tout forme de discrimination ?

La soussignée remercie par avance la Municipalité pour ses réponses et sa vigilance dans la défense des valeurs fondamentales qui font la richesse et la cohésion de notre ville. ».

### Préambule

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité condamne toutes pressions ou ingérences, d'où qu'elles proviennent, qui ont pour objectifs de remettre en question des avancées majeures dans les domaines des droits humains, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'inclusivité ou encore de la démocratie.

A ce jour, la Ville de Lausanne n'a pas été confrontée à ce genre de situation.

### Réponse de la Municipalité

**Question 1 : Quel est le degré de risque économique auquel la Ville de Lausanne est exposée face à ce type menace d'ingérence étrangère, et comment la Municipalité entend-elle préserver les droits fondamentaux des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne contre ce type de chantages afin de préserver les droits si durement acquis et si centralement fondamentaux que sont l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte active contre tout forme de discrimination ?**

Comme évoqué en préambule, la Ville de Lausanne n'a, à ce jour, pas fait l'objet de pressions, menaces ou ingérences de la part d'entités étrangères sur l'une ou l'autre de ses politiques publiques.

Si tel devait être le cas, la Ville se coordonnerait avec les échelons institutionnels cantonaux et fédéraux, pour définir la réponse à y apporter.

Cela ne remettrait dans tous les cas aucunement en cause les engagements de la Municipalité.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de la conseillère Christelle Rigual.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 4 septembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

